



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Maintenance appliquée au traitement des pollutions

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Maintenance appliquée au traitement des pollutions. 2014, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02038409

**HAL Id: hceres-02038409**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038409v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Maintenance appliquée au  
traitement des pollutions

de l'Université de Perpignan  
Via Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Maintenance appliquée au traitement des pollutions

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3 Protection de l'Environnement

Demande n° S3LP150007806

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Perpignan.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la formation ouverte en 2000, est d'apporter aux diplômés les compétences et connaissances nécessaires pour exploiter et assurer la maintenance d'unités de traitement des pollutions.

Afin d'atteindre ces objectifs, le titulaire de la licence professionnelle *Maintenance appliquée au traitement des pollutions* (MATP) devra connaître les moyens de détection, d'analyse et de mesure des pollutions, la législation liée à l'environnement, et les interactions milieu-écosystème. Il pourra exercer les fonctions d'agent de maîtrise dans les éco-industries, de responsable d'unités de dépollution, de responsable maintenance-sécurité-environnement, de conseiller en prévention et contrôle de la sûreté des installations.

La formation est dispensée par le département *Génie industriel et maintenance* (GIM) de l'IUT de Perpignan. Les étudiants sont essentiellement issus de DUT (56 %) et BTS (39 %), les autres origines (L2 et équivalent) restent marginales (5 %). Au cours des cinq dernières années, il n'y a pas eu d'étudiant en formation continue ou en apprentissage.

Cette licence est bien insérée dans le contexte socio-économique local et régional, avec une forte implication des professionnels et correspond à un besoin des entreprises et des collectivités. La formation occupe un créneau porteur et n'a pas de réelle concurrence au niveau régional, ni même national.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation, dispensée en formation initiale exclusivement, est organisée en quatre unités d'enseignement (UE) : une UE1 scientifique (Physique, Chimie, Mathématiques, Informatique), une UE2 dédiée à l'Economie, le Droit, la Qualité et la Communication, une UE3 dédiée à l'étude des différents types de polluants (eau, air, sol, bruit, déchets) et à l'énergie et une UE4 plus spécifiquement liée au cœur de cette licence professionnelle (exploitation et maintenance). A cette formation académique s'ajoutent les projets tuteurés et un stage de 14 semaines. Les projets tuteurés sont réalisés en lien avec des entreprises et collectivités (quelques exemples sont donnés). Les stages en entreprise sont suivis par un enseignant de la formation et un professionnel de l'entreprise qui transmet une fiche de liaison permettant d'évaluer le travail de l'étudiant en entreprise.

Le contenu du programme pédagogique et les moyens mis en œuvre sont cohérents par rapport aux objectifs de la formation et aux besoins de la profession. Le découpage des UE est pertinent pour les étudiants ayant déjà une formation de base sur les aspects les plus techniques qui constituent le cœur de métier (maintenance), pour les étudiants originaires d'autres formations, il n'y a pas de mise à niveau dans ces domaines.

Les modalités de contrôle des connaissances sont transmises aux étudiants en début d'année : le contrôle continu est appliqué avec compensation possible entre UE qui sont capitalisables sans note éliminatoire, il y a une session en juin et une en septembre.

Les enquêtes classiques à six mois sur le devenir des étudiants ont été réalisées en 2008 et 2009 et ont obtenu un taux de réponse de 48 %. Une enquête locale par téléphone réalisée en 2013 pour les cohortes 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012, a obtenu un meilleur taux de réponse (75 %). Des analyses contradictoires sont présentées, selon la méthodologie appliquée (enquêtes nationales et locales) : il en ressort cependant que le taux d'insertion professionnelle est maintenant satisfaisant (66 % pour l'enquête 2013 alors qu'il était de 30 % en 2009, sur un nombre de réponse réduit) malgré un taux de poursuite d'étude assez élevé (32 % pour l'enquête sur trois ans de 2013 mais 47 % pour 2012 et 41 % sur l'étude à six mois de 2008 et 2009). Les diplômés en emploi occupent des postes en relation avec leur formation.

En ce qui concerne la contribution des professionnels aux enseignements, 43 % du volume horaire sont dispensés par des professionnels extérieurs, lesquels interviennent également dans la définition des sujets de projet et participent aux commissions pédagogiques. Ils sont issus à la fois des secteurs public (106 heures) et privé (90 heures) et se mobilisent dans les disciplines qui constituent le cœur de métier. Pour certains d'entre eux, leur niveau de responsabilité dans leur structure n'est pas précisé. L'implication du monde professionnel dans la formation facilite la mise en place de projets concrets et la recherche de stages.

Il n'est pas fait état d'un conseil de perfectionnement mais un rapport d'autoévaluation complet est joint au document.

Au sein du département GIM, les enseignants qui assument les différentes responsabilités (direction des études, emplois du temps, stages, insertion) les assument à la fois pour le DUT et la licence professionnelle. La formation est bien insérée dans le département, huit enseignants de l'IUT (sur 10 de l'Université) y interviennent (58 heures réalisés par des enseignants-chercheurs, 156 heures par des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré). Les différentes spécialités sont représentées. On peut noter que la responsable de la formation n'y enseigne pas mais y joue un rôle actif d'organisation du contrôle des connaissances, d'interface avec les partenaires extérieurs, définition des sujets de projets et organisation des soutenances de projets et stages. Les liens avec les partenaires professionnels permettent de faire évoluer le contenu de la formation. Les données sur le devenir des étudiants provenant de l'enquête téléphonique de 2013 sont jugées bonnes et justifient un maintien de la formule actuelle pour l'équipe pédagogique. Une communication plus précise sur les objectifs professionnels de la licence professionnelle permettrait peut-être de réduire le taux de poursuite d'étude, notamment en évitant de présenter, en premier, les poursuites d'études possibles sur le site de l'IUT (en 2012 : 47 % de poursuite d'étude).

Les responsables de la formation n'ont mis en place, ni lien avec d'autres formations, ni dispositif destiné à améliorer son attractivité (ratio : 2,7 candidats/place disponible).

- Points forts :

- Bonne implication des professionnels dans la formation.
- Bonne adéquation entre la formation et les besoins des entreprises et collectivités.
- Très bon taux de réussite.
- Formation originale, sans concurrence.

- Points faibles :
  - Absence de conseil de perfectionnement.
  - Manque de clarté sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants.
  - Taux de poursuite d'étude important.
  - Public peu diversifié.

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement pourrait améliorer le suivi des étudiants avec des enquêtes annuelles, les informations obtenues pourraient ainsi être utilisées par les membres d'un conseil de perfectionnement qu'il convient de mettre en place rapidement et qui permettrait de faire évoluer la formation. Les étudiants devraient être davantage encouragés à intégrer le monde du travail. Même si le taux d'insertion professionnelle semble bon sur les trois dernières années, le taux de poursuite d'étude de 47 % en 2012 est un indicateur à surveiller.

Il est souhaitable que la formation, en renforçant la communication auprès d'étudiants de L2 par exemple, puisse s'ouvrir à des publics plus diversifiés (mais également à la formation continue, et à l'accès par la voie des contrats d'apprentissage). La mise en œuvre d'enseignements de mise à niveau faciliterait l'accueil de ces nouveaux publics.



# Observations de l'établissement

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Spécialité : Maintenance appliquée au traitement des pollutions

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3-Protection de l'Environnement

Demande n° : S3LP150007806

## Réponse à l'évaluation

Absence de conseil de perfectionnement :

Jusqu'en juin 2014, Il n'existait pas, à proprement parler, de conseil de perfectionnement spécifiquement dédié à la licence professionnelle. L'ensemble des enseignants assumant les responsabilités au sein du département assuraient le suivi de la formation LP MATP et décidaient des évolutions nécessaires. A compter de juin 2014, un conseil de perfectionnement est instauré en bonne et due forme.

Manque de clarté sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants :

Le taux de retour des enquêtes nationales et locales (réalisées par téléphone) est bon et montre que les diplômés en emploi occupent des postes en relation avec leur formation. Cependant, le département va accentuer l'information au niveau des étudiants pour améliorer leur taux de réponse, tant sur le plan du nombre que sur la précision des postes occupés.

Taux de poursuite d'étude important :

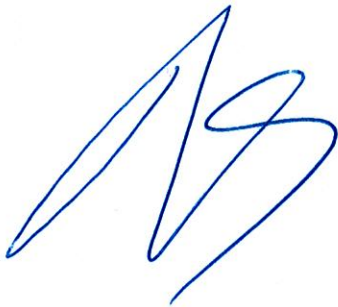
Bien que ce phénomène soit indépendant de notre volonté, nous allons tenter d'y remédier en intégrant à la formation, dès la rentrée 2014, quelques étudiants en contrat d'alternance ce qui devrait orienter plus efficacement nos étudiants vers l'entreprise plutôt que vers une poursuite d'études et pourra aussi répondre en partie



à l'amélioration de la diversification du public (d'ores et déjà nous disposons de 5 candidatures).

Public peu diversifié :

La communication en direction des L2 va être améliorée, essentiellement au travers des salons étudiants.



Le Président de l'Université,  
Fabrice LORENTE